

UNIVERSITÉ SAINT THOMAS D'AQUIN

Autorisation d'ouverture par Arrêté n°2004/141
/MESSRS/SG/DGESRS/DES du 20 juillet 2004
06 BP 10212 Ouagadougou 06
Tél. : (00-226) 25 40 77 88/99
E-mail : rectorat@usta.bf

RECTORAT

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Sâaba, le 31 juillet 2025

Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
1^{er} tour
(préinscriptions payées avant le 29 juillet 2025)

Établissement/filière sollicité (e) : **Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG)/ FCA & GCM**

Date limite de confirmation par le paiement : lundi 18 août 2025

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du premier tour d'examen des candidatures, les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence à **Faculté des sciences économiques et de gestion (FASEG), en finance, comptabilité et audit (FCA) et gestion commerciale et marketing (GCM)** au titre de l'année 2025-2026 :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
FINANCE, COMPTABILITÉ ET AUDIT (FCA)			
1	BARRO Dibé Djamila	F	Burkinabè
2	BOUGMA Ella	F	Burkinabè
3	COMPAORE Wendpingré Pharida Françoise	F	Burkinabè
4	DAMA AIDA YOBI	F	Burkinabè
5	KONATE SARIFATOU	F	Burkinabè
6	KORGHO Roufaï	M	Burkinabè
7	OUEDRAOGO Panongbnè Rafiatou	F	Burkinabè
8	YAMEOGO Meghane Anaïs BalkissSoutongnona	F	Burkinabè
9	Zougrana Willy	M	Burkinabè
GESTION COMMERCIALE ET MARKETING (GCM)			
10	COMPAORE Wend-yam Ange Jamila	F	Burkinabè
11	KIENOU Doubahan Djénéba Esther	F	Burkinabè
12	KOUDOUGOU Kadidjatou	F	Burkinabè
13	KPONDEHOU Motunrayo Emmanuella	F	Béninoise

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
14	KPONDEHOU Olouwatobi Ricardo Junior	M	Béninoise
15	PALE Ôhò Jeanne Eunice	F	Burkinabè

Arrêté la présente liste à quinze (15) noms.

Les candidats ont jusqu'au lundi 18 août 2025 pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur dossier physique et en s'acquittant de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première tranche de la scolarité, soit :

- 265 000 FCFA pour les nationaux;
- 315 000 FCFA pour les non nationaux.

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des affaires académiques et scolaires (DAAS) avec les numéros des comptes bancaires (BOA, Ecobank, UBA) où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est ***individuelle et nominative et devra être présentée à la banque*** pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à **ramener au plus tard le lundi 18 août 2025 à la Direction de l'administration financière et comptable (DAFC) de l'USTA à Sâaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement.**

Pour les **candidats burkinabè** ayant obtenu leur baccalauréat en **2025**, la présentation du reçu de versement donne droit à la délivrance d'une **attestation d'admissibilité à l'inscription**.

L'attestation d'inscription effective sera délivrée par la suite sur présentation de **l'attestation de participation à l'immersion patriotique** (ou d'exemption éventuelle).

Pour les autres, notamment les **non-nationaux**, la présentation du reçu de versement donne droit à la délivrance d'une **attestation d'inscription effective**.

L'attestation d'inscription effective est exigée pour accéder aux cours.

Le Recteur

Pr Innocent Pierre GUISSOU
Officier de l'Ordre national